



HAL
open science

L'objet du rire. Psychanalyse du risible

Paul-Laurent Assoun

► **To cite this version:**

Paul-Laurent Assoun. L'objet du rire. Psychanalyse du risible. Paroles à rire, sous la direction d'Eliane Daphy et Diana Rey-Hulman, avec la collaboration de Micheline Lebarbier, Collection Colloques Langues'O, Inalco, pp.89-107, 1999. halshs-00004498

HAL Id: halshs-00004498

<https://shs.hal.science/halshs-00004498>

Submitted on 28 Aug 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'objet du rire. Psychanalyse du risible

Paul-Laurent ASSOUN

LABORATOIRE PSYCHO-PATHOLOGIE FONDAMENTALE ET PSYCHANALYSE

PARIS VII DENIS DIDEROT

[Texte « pré-publication », maquette réalisée par Eliane Daphy, épreuves revues par l'auteur, soumis au Conseil scientifique de l'Inalco (décembre 1997).

Texte définitif publié sans modifications (1999)

Référence de publication : ASSOUN Paul-Laurent, « L'objet du rire. Psychanalyse du risible », *Paroles à rire*, ss la direction d'Eliane Daphy et Diana Rey-Hulman, avec la collaboration de Micheline Lebarbier, Paris, Inalco (Colloques Langues'O), 1999, pp. 89-107. ISBN 2858310823

Notice (avec sommaire) en Open Archives :
oai:halshs.ccsd.cnrs.fr:halshs-00002190_v1]

Le rire, ce « phénomène de décongestion pratique » comme la *déjection* de certains éléments inassimilables est présenté par Georges Bataille en ces termes :

« A partir du moment où l'effort de compréhension rationnelle aboutit à la contradiction, la pratique de la scatologie intellectuelle commande la déjection des éléments inassimilables *ce qui revient à constater vulgairement* qu'un éclat de rire est la seule issue imaginable, définitivement terminale, *et le non le moyen*, de la spéculation philosophique¹. » [1970 : 64].

Le rire s'impose ainsi comme la démonstration – éclatante – de l'hétérologie, cette « science » de certains éléments radicalement hétérogènes qui récusent toute logique de l'assimilation.

¹. La première partie de la phrase est soulignée par G. Bataille, la seconde partie est soulignée par nous.

Cela nous paraît bien centrer la question de l'« objet du rire », cette version – joviale ou sardonique – de « la part maudite », où « la négativité sans emploi »¹ trouve à se *dépenser*, à défaut de s'employer – au même titre que l'objet de « l'excitation physique, de la peur et des larmes »².

Si, dans la rationalité de l'utilité – de Darwin à Spencer –, rire peut se situer dans une logique de « l'expression des émotions », dans une telle conception au contraire, le rire se distingue peut-être de ne « servir » à rien d'autre qu'à attester une certaine part « inassimilable », *inavalable* ou *insymbolisable* de la réalité humaine. De cet « objet du rire » – « issue définitivement terminale » selon Bataille –, la psychanalyse peut pourtant *parler*, en le situant par rapport à la dynamique des processus inconscients.

Rire et/ou parler

Le rire suspend la parole. C'est un fait, d'abord physiologique : comment rire en effet, c'est-à-dire céder à ce petit spasme accompagné d'une « expiration heurtée » et continuer à proférer des mots ? Le spectacle d'un rieur tentant de parler et bégayant, sous l'effet spasmodique de ce petit séisme moteur, symbolise en quelque sorte la dualité de ces deux destins contrastés que l'expression « paroles à rire » tente pourtant d'unifier.

Mais précisément peut-être faut-il partir de ce double destin qui affecte après tout l'*oralité* : rire est, il faut le rappeler, *façon de donner de la voix* [Assoun 1996c & 1996d], ce véhicule de la parole. Si, par le rire, se produit une « extension des lèvres », celles-ci, de leur mouvement, dessinent aussi la parole qui sort du corps. Si celui qui rit a quelque peine à parler, il est *des paroles qui portent à rire* – sauf à étiqueter celui qui produit une plaisanterie (*Witz*) de « pince-sans-rire ».

Le rire est d'abord *effet de corps*, tandis que la parole soutient un rapport au *symbolique*, mais il peut jaillir d'un certain *effet signifiant* : la parole porte au rire mais s'y abolit. La parole trouve sa mort dans ce qu'elle génère. Cercle dans lequel il nous faut tourner avec quelque rigueur : comment penser le lien entre rire et parole, grâce à ce « maillon intermédiaire » que fournit l'*inconscient* – tel que la psychanalyse le pense ? Sur le fond d'une réflexion présentée précédemment sur la contribution freudienne au rire [Assoun 1994], il nous faut donner forme ici à une pensée de l'« objet du rire » – non

1. Selon l'expression de la célèbre lettre (non envoyée) de Bataille à Kojève (6 décembre 1937), cf. Hollier [1979 : 170-177].

2. Au sens de Darwin ; cf. sur ce point Assoun [1996 : 1747-1748].

par une « psychologie » de rallonge de la dimension hilarante, mais par une pensée du *réel inconscient* qui est alors *mis en acte*.

Il nous faut donc aborder le rire pour ce qu'il semble, avant d'en chercher le secret : soit un *acte*. Eclater de rire se fait avec la violence – si teintée soit-elle de jovialité – d'un passage à l'acte. Cet « esclaffement » s'inscrit en une syncope partielle – et on comprend que la parole soit coupée à la source, avec la suspension du souffle. Le rire est cette passion qui saisit le corps et livre le sujet à un orage sensori-moteur et à une petite dyspnée, à la merci de l'effet qui le traverse.

Cela apparaît avec le plus d'évidence dans ce qu'on appelle « fou-rire », forme particulière – aiguë – de rire, si bien faite néanmoins pour révéler cette folie contenue dans le rire : irruption, à l'improviste, d'un réel qui fait que, pour un temps, plus rien ne « tient ».

On ne saurait mieux faire que de partir d'une description littéralement *clinique* d'un tel épisode pour saisir les enjeux de ce qui se joue en de tels moments paroxystiques. Une telle scène touche au reste intimement au *social* : car la crise de « fou-rire » s'inscrit comme dérèglement dans un contexte où tout semblait régulé et à sa place... avant qu'un certain rieur « fou » n'introduisît sa « tache » singulière dans ce « tableau ».

Clinique du fou-rire

Il s'agit d'un jeune employé de compagnie d'assurances qui, lors d'une cérémonie officielle où un personnage « important » et pontifiant fait une allocution, se trouve soudain saisi par une envie incoercible de s'esclaffer. S'avisant de cette espèce de prurit qui ne cesse de s'aggraver, il ne cherche plus qu'à déguiser ses borborygmes hilares, par exemple en feignant de réagir aux plaisanteries et mots d'esprit qui prétendent émailler le spirituel discours de son « supérieur hiérarchique ». Ses collègues, contaminés progressivement par son fou-rire, semblent l'acculer irrésistiblement à l'esclandre. Ainsi voit-il venir le moment fatal où le petit scandale va devenir flagrant et où l'orateur s'apercevra qu'il est bien la cause de ces contorsions : que l'on est bien en train de rire à *cause* de lui, voire *de* lui.

Dans le récit de sa mésaventure, d'une précision clinique, fait à sa fiancée, le sujet en question souligne bien les sentiments mêlés de façon indescriptible dans ce séisme : tous ses efforts pour endiguer ce rire impétueux, lourd de menaces pour lui, se révèlent vains. C'est « les genoux tremblants » qu'il en vient à donner libre cours à cette décharge : c'est en même temps de peur *et* d'excitation qu'il se met à trembler. Le « mal » est fait : on s'aperçoit qu'il est bel et bien la proie d'un fou-rire ; il aura donc, envers et contre tout,

manifesté ce rire – d’une force apparemment dyonysiaque –, mais l’« humeur » ne suit pas : c’est « terriblement malheureux », comme il le confiera après coup à sa fiancée, qu’il cède à cette passion hilare. Si le supérieur hiérarchique, magnanime, affecte de prendre avec humour et indulgence cet accès intempestif, nul n’est dupe du dol – symbolique – de l’histoire et lorsque le rieur repenté va, après la cérémonie, présenter une forme d’excuses au personnage directorial, il sait bien que, si elles lui sont évasivement accordées, quelque chose d’*impardonnable* a été commis – un petit crime de lèse-majesté.

Nous sommes en présence d’un petit épisode qui mériterait sa place dans la « psychopathologie de la vie quotidienne » : le rire « déplacé » qui saisit ainsi un sujet, de façon submergeante, atteste qu’il s’agit d’un *symptôme* – quelque chose qui « cloche » et « tombe mal », *au mauvais moment* –, mais celui-ci touche d’emblée au *social*. Quelque chose du masque tombe alors, avec cette ambiguïté révélatrice : le « fou-rieur » se sent *en faute* – qui tient à la honte, culpabilité sociale –, mais c’est aussi bien l’autre – la cause irrésistible et déraisonnable de l’esclaffement – qui est « compromis » en cette affaire. Telle est en effet la marque de l’« impolitesse » : une faute simultanée contre l’autre et *moi-même*, qui fait que *nous* perdons ensemble la face. Mais où est l’*objet* du *ridicule* ? Pourquoi y-a-t-il *de quoi rire* ?

Le comique de la loi : le kafkaïsme comme savoir-rire

Cet exemple est paradigmatique de ce qui se joue ici, – justement en ce qu’il est anodin d’apparence. Le fait que le héros de cette histoire se nomme Franz Kafka lui donne un relief particulier, où se révèle l’envers tragique du rire. En narrant à sa fiancée, qui ne sera jamais sa femme, Félice Bauer, en 1913, les déboires de cette journée noire de sa carrière, le jour de l’allocution du président de l’Institut d’assurances contre les accidents des travailleurs de Prague, Kafka écrit¹, sans doute à son insu, une sorte de complément à sa *Lettre au père* [Assoun 1989b].

C’est bien quelque chose du comique paternel – à travers cet ersatz paternel, efficace à remplir sa fonction, en son effigie plutôt dérisoire – qui se trouve là révélé et mis en acte. Avec sa forme de lucidité acide, Franz Kafka se décrit comme rieur en un moment où tragique et comique semblent inséparables : « riant de tout cœur, mais terriblement malheureux ». Il rit donc, certes, *la mort dans l’âme* ; mais s’il argue de cet épisode en cette longue missive, c’est pour mener une sorte de démonstration. C’est là une *preuve* à ses yeux : « Moi aussi, je sais rire ». Ce petit désastre est donc aussi

¹. Lettre de Franz Kafka à Félice Bauer du 9 janvier 1913.

une sorte d'exploit, la preuve d'un certain « savoir ». En contraste d'une réputation de gravité, voici donc la vérité du kafkaïsme : *un certain savoir-rire*. On a raison de rappeler que, lorsque Kafka procédait à la lecture de ses textes qui sont devenus comme des emblèmes du tragique moderne – à commencer par *Le Procès* –, leur audition avait pour effet fréquent de produire un accès de rire inextinguible. Il y a bien là une *écriture de la dérision* qui va nous rapprocher de l'*objet du rire*.

Qu'on ne s'y trompe pas : au moment où il arbore la dérision de ce père « officiant » qui nullifie son discours et sa prestation, le fils rigolard est plus que jamais au comble de sa domination par la puissance paternelle. Car c'est en tant que père obscène que le père signifie le plus intensément l'arbitraire de son autorité. Le nommé Kafka n'est-il pas au fond désespéré secrètement de ne pouvoir faire le geste salvateur des fils de Noé : jeter la couverture sur le corps paternel pour lui épargner l'indignité¹ ? Mais ce désespoir prend la forme hilarante du ricanement. La parole pontifiante veut faire oublier que le père a un corps et un désir, elle est destinée à le métaphoriser en un dire solennel de la loi : mais voilà, ici et maintenant, le corps du père revient se trahir à un détail ridicule et la métaphore ne voile plus rien. De quoi faire « pouffer » le spectateur qui entrevoit le « ventre » paternel, la légère bedaine qui rappelle, sous le vêtement, l'uniforme paternel, l'insistance d'un corps humain, trop humain à signifier son existence. Saillie corporelle qui indique l'envers de la puissance phallique qui fait le prestige du père : soit un certain « ventre mou ».

C'est en un tel détail, dérisoire, que se notifie la signification souterraine de l'histoire : accuser réception d'une certaine *déchéance de la souveraineté* présumée du Père.

« Savoir-rire », en cette occurrence, n'est-ce pas avoir le courage de voir que « le roi est nu » ? Le rire est donc à traduire : « Qui t'a fait "roi", toi qui ne sais pas que tu es nu ? » Tel est le « savoir » du fils, défi tremblant et joyeux à l'instance totémique ! C'est pourquoi le rire compulsif (*Zwangslachen*) éclate exemplairement en l'occasion où la question du symbolique rencontre celle de la *mort*, soit... les enterrements.

Qu'est-ce qui porte donc le rieur à la confusion ? C'est qu'il prend sur lui l'opprobre – à la fois anodin au plan matériel et désastreux au plan « idéalmoïque » – de rompre la loi du silence sur cette vérité que c'est un père grotesque qui énonce ici la loi. Malheur à celui par qui le scandale arrive. Et le scandale, ici, c'est de rire là où il faudrait « écouter religieusement », sauf à sourire et à émettre un rire de complaisance de loin en loin, pour saluer

1. *La Bible*, « La Genèse », chap. 9, verset 23, Paris, Librairie Olbo, 1983, p. 11.

l'humour de l'orateur. C'est même sous ce rire feint de circonstance que, on l'a vu, le rieur paniqué dissimule son rire réel. Malheureusement pour lui, la vérité inconsciente ne se réprime pas, elle doit éclater « au grand jour » : l'éclat de rire est là *éclat* – intempestif – de la vérité, sa revanche *éclatante*.

Le rire compulsif, en même temps qu'il « dit » vrai, traduit un leurre du sujet même : d'un côté, il porte à l'expression ce côté « vicelard » de l'orateur, du diseur de loi et support du règlement ; d'un autre côté, il traduit la fascination pour ce que le personnage est censé incarner : une jouissance que le fils obsessionnel attribue au père pour mieux s'en exclure – fantasme qui le sépare de la vie –, en sorte qu'ici le rieur rit de lui-même. Il faut entendre dans ce rire l'auto-dérision : car, après tout, c'est bien là *son* « supérieur hiérarchique ». Que doit donc être Franz Kafka pour devoir complaire, sinon obéir, à un tel « pantin » ? « Que faisons-nous tous là à l'écouter ? » La réalité tout entière prend une couleur comique. La honte *pour le père* se mêle secrètement à la honte *de soi* (et en ce sens les excuses ne sont pas tout à fait artificielles).

Scatologie et sacré : le comique obsessionnel

L'éclat de rire vient donc inscrire une dérision dans une situation où *il aurait fallu ne pas voir*, et quoi, sinon le grotesque d'un père à la gravité risible ? C'est parce que le malheureux « fils » n'a plus d'yeux que pour ce point de ridicule ineffable que tous les autres se masquent – que, pourtant, il partage avec les autres « fils », ses « confrères » qui, eux aussi, ne peuvent pas ne pas voir la « nudité » ridicule du grave personnage qui plastronne –, qu'il est offert à cette épreuve. C'en est réellement une – on peut le croire sur parole –, que de rappeler à la face de tous ceux qui, lui compris, en temps normal et dans les circonstances habituelles, feignent de l'ignorer, l'envers dérisoire de tout ce rituel.

Ce que vise ce fou-rire kafkaïen, c'est assez précisément ce que Freud décrit à travers l'iconographie d'un fantasme obsessionnel, détaillée trois ans seulement après le récit de Kafka [Freud 1916 G.W. X : 39]. Freud y décrit une « représentation obsessionnelle plastique » étonnante. Chaque fois qu'il voit son père entrer dans la pièce, voici ce patient obsessionnel (âgé de vingt et un ans) soumis à une double compulsion : d'un côté, résonne à son oreille (interne) le mot « cul de père ! » (*Vaterarsch*) ; d'autre part, et comme en illustration de cette jaculation verbale, s'impose à lui une « image accompagnatrice », représentant ce père comme « un corps inférieur (*Unterköper*) nu, pourvu de mains et de jambes » auquel manquaient la tête et la partie supérieure du corps. De plus, précise Freud : « Les parties génitales n'étaient pas indiquées, les traits du visage étaient peints sur le ventre

(*Bauch*) ». Rapprochement saisissant avec l'anatomie de Baubô, cette héroïne du dérisoire (voir *infra*).

Ce qui émerge, c'est bien une « caricature » (*Spott-figur*, figure de dérision et de moquerie). Pourtant, ce père, notre homme, paraît-il, l'aimait et le respectait beaucoup et ne le craignait pas moins, bien qu'il lui parût, lui le fils, enclin à l'ascétisme, comme représentant d'une certaine « débauche » (*Völlerei*), c'est-à-dire d'une sorte de soif de jouissance orientée vers les choses matérielles.

Ce père, supposé soutenir la loi, c'était donc « un ventre », terme employé pour désigner un être privilégiant justement la jouissance du « corps du dessous » (*Unterkörper*), l'*épithumia* au sens platonicien (ce qui se passe « au-dessous de la ceinture »).

Tel est l'obsessionnel : fils vertueux d'un père secrètement obscène (trop « bon vivant ») et barré par son père dans son propre accès à la jouissance et à la femme. Aussi bien, l'expérience analytique indique que chez un tel sujet, cela cloche en même temps du côté du père et du côté de la femme (l'interdit faisant ombrage à l'objet).

L'insulte au père – scatologique – prend donc le sens d'un « constat » et d'un grief. L'accolement quelque peu blasphématoire entre le signifiant paternel et la référence à la partie triviale de l'anatomie (*Vater-arsch*) vient estampiller ce conflit. L'image grotesque vient donc illustrer la thématique sadique-anale. Le surmoi le plus sévère – prônant ascèse et « répression des pulsions » – s'alimente lui-même à ce foyer pulsionnel.

Tout cela, rappelons-le, le père ne l'entend ni ne le voit : c'est le fils qui le soutient de son fantasme, en une sorte de vision – d'une image – et perception – d'une voix – qui, sans aller jusqu'à l'hallucination – visuelle et auditive –, signe une rencontre réaliste avec un fantasme en quelque sorte « aigu ». Le père « du haut » – idéalisé – comporte cette « bassesse » qui s'inscrit en lui par ce trait « comique ». Ce dialogue muet, interpellation au père, prend la forme d'un *rire intérieur*, soutenu par un fantasme en forme de *sarcasme* : celui-ci montre que le fils respectueux *se gausse en fait* de la loi qu'il vénère *en droit*.

L'imagination obsessionnelle du patient de Freud rappelle de façon troublante la mésaventure kafkaïenne : lui aussi se trouvait « visualiser » le corps d'un père obscène – disjonction entre cette prétention de dire la loi et cette résurgence d'un « ventre » qui le « contredit ».

Le fou-rire en sa violence exprime le lien à une représentation soustraite à la conscience, « refoulée » : et c'est elle qui vient éclater à la face du « père ».

Ce qui ne peut être dit sera en quelque sorte « éructé ». Le rire signe donc bien ce retour dans le réel du dit interdit. Vengeance contre la « censure », puisque ce qui n'a pas accès à la *parole* licite franchit par effraction la limite du *corps*. Un rire puise sa force dans le fait qu'il est irréfutable, puisqu'il marque la « chute » – au sens d'une fin d'histoire – où il n'est plus temps de parler.

Il y a quelque chose de paradigmatique dans ce moment de défi hilare, imposé au fils rebelle à son propre corps défendant : c'est que le rire signe l'*envers scatologique* du sentiment du *sacré* – incarné aussi bien par l'exemple de cette jeune fille qui ne pouvait s'empêcher de pouffer chaque fois qu'on lui apprenait une mort – allégué par Bataille ; comme en illustration de sa question : « Mais qui rirait à mort ? » [1973 : 346].

L'obsessionnel, en tous cas, ce parangon de toutes les vertus, rit de *cela*, énoncé scatologique majeur : le père a un cul qu'il ne peut faire oublier, au moment même où il incarne le service du sacré. Cela éclaire la rumination théologisante de l'Homme aux loups, mettant à contribution « l'histoire sainte » pour « sublimer l'attitude masochiste envers le père » et expérimentant, au cours de son identification au Christ, le « doute si le Christ pouvait avoir un derrière (*einein Hintern*) » [Freud 1918 : 95]. Exhumant ce scabreux fantasme, Freud épingle la question du rapport entre ces deux « essences » – divine et humaine – qui a alimenté une interminable controverse théologique, jonchée d'« hérésies ». Le rire sera aussi une forme d'hérésie pratique...

Si ce rire est vengeance contre la domination paternelle, il est aussi, plus subtilement – vu dans le contexte de la complexe relation au père dans l'inconscient [Assoun 1989a] – une sorte d'affection teintée de pitié envers le père réel, ou plutôt envers la réalité du père. Car que se passe-t-il au moment où se révèle le ridicule intime de ce personnage paternel ? C'est que sa personne, incarnée, jusqu'en ses traits idiosyncrasiques (gestes, intonations, détails corporels), ne soutient plus dignement, pour ce temps, la fonction symbolique. Il est au fond rassurant de redécouvrir l'homme dans le Père, support, tant bien que mal – et ici, plutôt mal que bien – de la Loi. Preuve qu'ils ne se confondent pas dans la toute-puissance d'un Père imaginaire.

En un sens, cela fait régresser le père symbolique – « policé » – vers un père imaginaire de « horde primitive » (ce qui fait trembler les genoux du fils) ; mais en un autre sens, ce père frappé de ridicule rappelle le comique paternel, celui du père réel, et, en ce sens, ce rire est foncièrement soulageant, espèce de catharsis de l'agressivité.

On retrouve cette dialectique curieuse dans le rapport du fils obsessionnel au père : d'un côté, il le tourne en dérision – riant, intérieurement, *du* père – ; d'un autre côté, il est lié à lui *par* le rire : qu'on songe à l'Homme aux rats pensant, dès qu'il apprend une histoire drôle, à aller la raconter à son père et déplorant de ne plus pouvoir le faire, le père ayant disparu¹. Rire *avec* le père, c'est alors le ressort d'un comique, en son genre libérateur. Serait-ce qu'alors, père et fils rient... du « Père » ? Car après tout, de père en fils, c'est la même histoire qui se répète, d'avoir à re-immoler cette « bête primitive », l'*Urvater* de la horde primitive. Dans chaque père, il reste quelques traces de ce Père tout-puissant dont il faut le débarrasser, en traversant sa propre ambivalence œdipienne, pour advenir, fils sujet d'un désir, à soi. Père et fils, riant ensemble, tournent « de concert » en dérision la croyance au Père, « fiction » pourtant vitale pour la constitution du désir.

Il faut bien entendre l'intense jouissance – corporelle – qui s'exprime en ce cocktail d'angoisse et d'euphorie de l'éclat de rire coupable. On en trouve l'aveu dans un texte de Robert Walzer, auteur alors cher à Kafka [Brod 1964 : 393-394] :

« J'adore empêcher mon rire d'éclater. C'est un chatouillement si merveilleux de ne pas pouvoir lâcher ce qui aimerait tellement jaillir. La chose étouffée en devient plus pénible, mais aussi plus précieuse. » [Walzer 1909 : 152].

On trouve là une jolie définition de l'éclat de rire : « C'est quelque chose qui met le feu, qui enflamme vos allumettes intérieures. » Mais curieusement, c'est dans l'empêchement qu'apparaît le mieux le « gain » de cet enflamment par frottement : « Les allumettes font le même bruit qu'un rire étouffé ». C'est dans la répression qu'éclate le fond de jouissance de l'éclat – de rire :

« Un rire a besoin d'être expérimenté... Quand je crève intérieurement de rire, quand je ne sais plus où mettre toute cette poudre stridente, je sais alors ce que ce rire signifie, c'est alors que je ris en rieur consommé, c'est alors que j'ai une représentation parfaite de ce qui m'a secoué. »

Comment ne pas saisir la connotation sexuelle qui fera écho à l'équivalence suggérée par Freud entre rire et orgasme ? Mais chez Walzer, c'est justement dans la rétention de l'énergie que se réalise l'*expérience* du rire : « intérieure », si l'on veut : en fait, mise en acte interne d'une réalité « éclatante ». Le rieur kafkaïen est plus douloureux : comme il ne peut plus contenir « toute cette poudre stridente », elle vient éclater, mais pas n'importe où et pas devant n'importe qui : c'est un « pétard » à la face du père, dont l'effet de souffle effraie l'« artificier » autant que l'explosion l'excite...

1. Cf. S. Freud [1974].

Pour Walzer, ce lien à l'interdit est bien mentionné :

« Les règles rendent l'existence argentée, peut-être même dorée, en un mot pleine d'attraits. Car il en va sûrement de presque toutes les autres choses et de tous les désirs comme de ce ravissant rire interdit. »

Le « rire interdit » est donc bien le paradigme de l'*acte* inter-dit. Et c'est bien au nez et à la barbe d'un père que le rieur s'esclaffe.

Si Bataille suggérait une sorte de version hilare du Cogito – « Je ne suis à la vérité que le rire qui me prend » [364] –, Walzer en livre l'envers : je me sens exister par mon rire empêché. C'est là la version « de perversion » dont Kafka livrait la version « névrotique » : « jouissance du règlement » violé [Assoun 1989b]. Et si « la règle ment », le rire subversif dit vrai – en signifiant qu'*il y a* de quoi rire.

Le moment du rire : la mise en vacance de la loi

Le rire est donc descriptible comme une décharge – « affectale » et motrice – ouverte par un certain processus de dé-symbolisation. C'est parce que *la réalité* ne tient plus que l'on ne peut plus voiler l'exclusion qui la soutient d'un certain *réel*, consensus tacite entre ceux qui ferment les yeux pour soutenir le « contrat social » : ce réel revient alors déchirer le silence et subvertir la parole. Il n'est plus temps de se taire sur le ridicule, la parole n'y suffit plus : donc, que *faire*, sinon en rire ?

C'est donc bien quand l'« objet » ne peut plus *ni* passer par la parole, *ni* être « ravalé » que le sujet y va de son rire.

Le « travail du rire » peut donc ainsi être précisément reconstitué : il y a à l'origine un objet soumis au *refoulement* et à la *répression* sociale (temps I) qui, sous l'effet d'un événement détonateur – en quelque sorte *traumatique* – qui vient lever partiellement l'efficace de cette répression (temps II), produit un retour, dans le *corps*, via la représentation « aveugle » d'un certain « prête-à-rire » – la conflagration hilare (temps III).

L'intérêt cocasse de cette situation est que personne ne peut s'opposer à ce réel du ridicule. Bien que la « victime » du fou-rire scandaleux même se proclame « coupable », rien ne peut rendre réversible ce qui a été signifié par cet « esclandre », et – Kafka l'a bien compris –, nul pardon n'est possible du côté du « père » bafoué, justement parce que lui-même n'est plus habilité à accorder rémission de cette faute ni d'agréer à ces sincères excuses : comment un « maître » dont le ridicule a été affiché peut-il encore absoudre le rieur ? Cela donnerait à peu près : « Je te pardonne d'avoir osé voir et faire voir mon ridicule ». Le rire prend acte d'une *vacance de la loi* mettant la loi en

vacance (c'est son angoisse), mais aussi... en vacances (c'est son effet « libérateur »).

Partout où le rire éclate, il faudrait donc chercher « un père » secrètement bafoué. Mais ce qui se révèle alors, c'est plus génériquement le destin réprimé de l'affect – qui en est le statut social¹. L'« affect » est cette décharge corporelle, élément brut d'autant plus régulé par la norme sociale qu'il y est par nature rétif. Au-delà de la culpabilité même, c'est l'affect de honte qui est en cause – ce qui passe électivement, comme nous l'avons détaillé ailleurs, par le registre du *regard* [Assoun 1996d]. Aussi bien la « gaffe » est-elle la version sociale du symptôme, l'illustration de la psychopathologie de la vie quotidienne. Rire ou tousser, bref « donner de la voix » au moment où *il ne faudrait pas*, c'est réintroduire sur la scène de la répression (*Unterdrückung*) un élément hétérogène, inassimilable – le rappeler à l'existence de façon intempestive.

Seulement, nul n'est maître du rire – pas même le maître qui pourtant dispose virtuellement de la vie et de la mort. Ce que rappelle bien l'humour des persécutés.

De cette transgression corporelle, c'est peut-être le *hoquet* qui donne l'illustration la plus éloquente. Cette contraction spasmodique du diaphragme, accompagné d'un bruit spécial lié à la constriction de la glotte et de la vibration des cordes vocales, peut apparaître dans le prolongement du rire. Il est en lui-même le rappel intempestif et « déplacé » d'un certain « inavable » que la norme sociale commande de faire taire. L'empressement à guérir l'enfant du hoquet pourrait procéder de cette angoisse d'un haut-le-corps et d'une mobilisation contre l'effet d'hystérisation qui met à mal la distance sociale nécessaire. Tel hoquet rétif témoigne pourtant que sa « victime » n'est pas prête à tout « gober »...

De l'inavable à l'inavouable : la communication par le rire

Dire que le rire est *communicatif*, ce n'est pas seulement suggérer son caractère de suggestibilité : c'est dire que l'« objet » du rire instaure une « communauté » particulière des « rieurs » : « Nous connaissons immédiatement le rire de l'autre en riant, ou son excitation en le partageant », remarque Bataille [1957 : 169-170]. Le rire pourrait bien être la forme joviale de la « communauté inavouable »² – en ce sens qu'il signe la présence, pour

1. Sur le statut métapsychologique de l'affect et sur son statut social, cf. Assoun [1993b, ch. VII : 137-158 ; 1993c : 95].

2. Selon l'expression de Maurice Blanchot [1968]. Sur l'usage que nous faisons de cette notion, cf. Assoun [1992b].

deux, d'un certain objet qui « porte à rire ». Le rire prend sa dimension tragico-comique d'une mise en acte de l'angoisse ou d'une parole en détresse.

La preuve irrécusable d'être de plain pied avec l'autre – de l'amitié à l'amour –, c'est bien de pouvoir rire ensemble, puisqu'alors se démontre *in corpore* en quelque sorte que l'objet-cause est présent en même temps pour l'un(e) et l'autre. Façon de réagir à la présence de cet objet au même moment, qui donne la mesure d'une complicité qui, au fond, dispense de chercher à « communiquer » – au sens de s'entendre sur un *message* commun au moyen d'un *code* univoque. Car rien ne garantit la substantialité de cet objet : c'est même le non-sens (ou *non-sense*) qui peut être le moteur le plus efficace de cette « communication ». Le rire est bien, selon la suggestion de Bataille, *modus cognoscendi* de l'objet de l'autre comme sien – ce qui en fait l'effet de « réciprocation ». Il faut traverser une sorte de moment de désymbolisation aiguë – qui eût pu conduire au mutisme – pour revenir de ce *no man's land*, sous forme d'un éclat de rire !

Le rire spasmodique suggère l'effet angoissant d'un tel processus : et si, en effet, cette perte momentanée du signifiant et du continuum symbolique allait ne plus s'interrompre ? Et si le sujet allait s'éterniser dans son rire – comme le montre l'accès de rire *maniaque* –, ou bien – le corps n'y tenant plus – mourir de rire ? L'expérience de la jouissance comporte, en son essence, cette menace d'un aller sans retour : c'est pourquoi, dit la psychanalyse, *il y faut*, à un moment donné, *de la parole*.

Les rieurs forment une petite communauté « sacrificielle » puisque riant « tout leur saoul », ils immolent ensemble le sérieux de la Loi. Ils prennent acte d'une déchéance de la souveraineté ; mais, ce faisant – de *cela* riant – n'incarnent-ils pas *une* souveraineté, thème tissé de Nietzsche à Bataille ? Si la psychanalyse peut bien l'entendre, elle rappelle pourtant, avec une insistance qui en rabat quelque peu de cette présomption d'« innocence », qu'il y a bien une « dette » à acquitter, en ce chassé-croisé de la parole et du corps – ce qui est la clause minimale du symbolique. Si rire est une façon de pratiquer le meurtre du père (la « mort douce ») du père, l'enjeu est bien de replacer son désir par rapport à la Loi, voire une « réconciliation » – posthume – « avec le père » [Assoun 1993a].

Le moment du rire dans l'analyse ne signe-t-il pas la ligne de franchissement, en deçà de la parole, d'une certaine motion inconsciente ? C'est ainsi qu'il faut entendre la remarque de Freud :

« Beaucoup de mes patients ont régulièrement coutume de témoigner par un rire (*durch ein Lachen bezeugen*) que l'on est parvenu à montrer fidèlement à leur perception consciente l'inconscient dissimulé » [1905 : 194].

Que signifie ce rire ? Que justement l'analyste a « touché juste », qu'il a percuté un certain fragment d'insu que le sujet reconnaît en lui – comme « sien » – à travers la parole de l'interprète. Cet « assentiment »¹, il ne le fournit pas, comme on dit, *expressis verbis*, mais avec les ressources immédiates de son rire – qu'il s'agisse d'un léger « pouffement » ou d'un franc esclaffement. C'est façon de notifier sans mots – « sans légende », comme l'on lit sous les illustrations imagées –, un réel qui se montre sans ambiguïté : « Vous avez fait mouche ! » Le rire se confirme ici comme *acting out*, en l'occurrence traduisible par : « touché ! » Ce témoignage (*Bezeugung*) en forme de rire vaut comme attestation de la « mise à jour » (*Aufdeckung*) d'un certain contenu jusque-là resté enveloppé dans les limbes.

Le rire en analyse pourrait bien nous renseigner sur sa fonction de « communication » entre deux sujets, via un certain objet que les deux, sans pouvoir le dire, *ni l'un ni l'autre*, « savent » et « actent » en même temps l'un *et l'autre*. Sans le rire de l'analysant, telle interprétation de l'analyste resterait « en l'air » : il vient en l'occurrence l'authentifier, mieux qu'un « oui » (et autrement qu'un « non » de résistance). Mais ainsi riant, l'analysant comprend-il de quoi il s'agit ? Les analysants rieurs semblent « bon public », puisque, dit Freud, « ils rient même si le contenu de ce qui est dévoilé ne peut être justifié ». Mais ils ne riraient pas, faut-il ajouter, s'ils ne prenaient acte, par anticipation, de ce que c'est bien « juste », bien qu'ici et maintenant non encore « justifiable ». La « condition » du rire est qu'« ils se soient suffisamment approchés de cet inconscient pour le concevoir, quand le médecin (à entendre : l'analyste) l'a deviné et le leur a présenté ».

Est-ce très différent de la connivence du public avec le « comique » de l'humoriste ? Le rire non seulement n'attend pas d'avoir saisi son objet – rationnellement – avant d'éclater, mais jaillit de cet espace de jeu pour quelqu'un qui a « saisi » ce dont il s'agissait, avant même de pouvoir y placer le moindre *logos* – mot et/ou pensée.

Rire, c'est économiser sa salive, mais cela ne dispense pas... de parler : le rire n'est en analyse ni un brevet de vérité inconsciente, ni... le « dernier mot » de l'interprétation. Comme toute mise en acte, il surgit *ex abrupto*, comme un événement qui a à être progressivement symbolisé. Le rire rompt le silence et économise la parole, mais il a cette vertu exceptionnelle d'anticipation – ce que l'on peut appeler la fonction « proleptique » du rire – qui révèle un caractère fondamental des processus inconscients : « ça sait en moi » avant même que *je ne m'en avise*. Le rire a une longueur d'avance sur

1. Sur cette question majeure de l'assentiment en analyse et ses enjeux, cf. Assoun [1988].

la pensée, mais il fraie la voie – par la percée du réel – à une reprise de la parole. Quand on a fini de rire – et *parce qu'on a ri* –, il faut parler.

L'antidote mélancolique : rire et castration

La fonction du démasquage, par exhibition ou mise à nu d'un réel – proprement corporel – pourrait bien culminer dans ce rire déclenché, selon la légende, par Baubô, qui aurait fait sortir Déméter, la déesse mélancolique, de sa prostration profonde.

Au-delà de la complexité du mythe [Devereux 1983 ; Assoun 1995], voyons ce qui se passe alors : comment faire rire celle qui est ainsi abîmée dans le deuil irrémédiable de sa fille Perséphone, ravie par la divinité infernale ? Comment celle qui croit avoir perdu de vue pour toujours l'objet chéri, fruit de ses entrailles, pourrait-elle échapper à ce qu'il y a de plus noir, dans ce que l'on appelle les « idées noires » ? Placée devant ce défi, Baubô, la fille de son hôte Dysaules, fait preuve d'un « sens clinique » spontané, en fait réduit à un *geste* ! Là où d'autres, moins avisés, auraient tenté de la divertir par des paroles susceptibles de la « porter à rire », elle se dénude brusquement devant les yeux sans doute médusés de son invitée, exhibant, de dessous son *peplos* retroussé, son sexe dénudé.

Voici le miracle : la légende dit qu'alors la déesse éplorée se dérida, cédant au rire (au moins *in petto*). Que « disait » donc cette image d'un sexe de femme dénudé ? Que, tant qu'il y a un corps de femme, la maternité reste possible – ce que confirme le complément au mythe, la présence d'un enfant s'agitant non loin du tableau. Mais que Baubô eût tenté de consoler Déméter en lui rappelant qu'elle peut redevenir mère, et l'on peut parier que l'effet eût été raté. Le dénudage (*Entblossung*) est bien plus sûrement producteur de l'effet-de-rire. Ce rire signe la sortie – au moins ponctuelle – de la temporalité de la perte, du *hors-temps* mélancolique vers un temps du désir que redevenue mère, elle viendra en effet réhabiter. Premier rire d'après deuil, premier moment d'un possible travail du deuil.

Il est possible qu'au fond Baubô ait cédé à une compulsion réellement exhibitionniste, mais celle-ci vient rencontrer, en une complicité intime entre deux femmes, un certain « pied-de-nez » à la loi de la mort et de la castration. En sorte que le rire, l'instant d'avant ce geste improbable, voire impossible, se déclenche comme une réponse. Ce petit trauma scopique générateur de comique lève le grand trauma de la perte, faisant ré-exister l'être endolori. Le rire est ici antidote physique à la « douleur morale » [Assoun 1996a et b]. Arracher un rire à l'être éploré, lui extorquer en quelque sorte un mouvement de corps, c'est l'arracher à l'emprise de l'objet perdu. Le mélancolique,

« terrassé par l'objet », s'en déprend en l'occurrence par le rire – en une « décrispation » salutaire.

Au-delà, ce pourrait bien être le fond de comique de la douleur qui se révèle. Que cela se dise si bien dans l'entre-deux femmes suggérerait le lien entre douleur, féminité et dérision : puisque l'envers de la loi est bien sensible à la femme, qui en voit et en expérimente la « méprise ». Si, comme le remarque Freud, la femme est régulièrement la « cible » du « mot d'esprit » le plus tendancieux, destiné à la porter à la confusion, en de tels moments de revanche elle prend la place du rire pur.

Le surmoi hilare ou le sujet du rire

C'est en ce point qu'une « métapsychologie du rire »¹ s'avère précieuse, décrivant l'effet-de-rire selon la triple coordonnée : *économique* – celle qui vient d'être située –, mais aussi *dynamique* – référée aux « forces » et conflits sous-jacents – et *topique* – prenant en compte les instances psychiques impliquées.

Le rire, on l'a vu, suppose la « suppression de l'énergie d'inhibition », par la possibilité d'« éconduction ». Mais ce qui cristallise ce transfert d'énergie, c'est une certaine « représentation honnie » (*verpönten Vorstellung*) : c'est la « réalisation » de celle-ci qui rend l'énergie employée dans l'inhibition et la répression « brusquement superflue ». Nous sommes dans le registre de la *Verpönung*, de l'opprobre, de ce qu'il ne faut pas dire, voir ni même penser sous peine d'une « amende » (*poena*)². C'est là le cœur du sentiment social : objet-cause de honte.

C'est cela que le rire « décongestionne » brusquement et, en effet, « pratiquement ». Le rire est un opérateur de dés-inhibition ponctuelle des plus efficaces. Il questionne donc le jeu avec l'interdit, en sa double dimension : ce qui est interdit à un sujet et ce que les sujets s'interdisent et cessent de s'interdire entre eux. En ce sens, il prend sa dimension collective, sur laquelle brode la diversité des ritualisations sociales.

En cette dynamique entre les « systèmes » psychiques,

« une pensée préconsciente est livrée pour un moment à l'élaboration inconsciente et le résultat en est aussitôt conçu par la perception consciente » [Freud 1905 : 189],

d'où l'effet-de-rire (*Lacheffekt*) qui s'ensuit.

1. Sur cette discipline qui désigne la superstructure théorique de la psychanalyse, cf. Assoun [1993b].

2. Sur cette notion, cf. Assoun [1993c].

Relue à la lueur de la seconde topique, cette dynamique met en relief le rôle déterminant du surmoi. Comme dans l'humour, le surmoi est impliqué activement dans le rire. On peut l'entrevoir à travers le caractère impératif de la mise en acte : « Il faut rire » (*es muss gelacht werden*), on aurait envie de traduire par : « il doit être ri » – ce qui parodie l'énoncé « cela doit être dit ».

Le rire qui « fuse » démasque la loi, mais livre le moi du rieur au fond désarmé à l'exigence d'un surmoi qui dit le ridicule de la loi avec l'énergie de cette même prescription de loi qu'il tourne, de son rire, en dérision. Rien de tel qu'une « loi » dogmatiquement prescriptive pour faire « se gondoler » – clandestinement – les sujets qui y sont assujettis. On sait la capacité de toute censure socio-politique de favoriser et « promotionner » le comique. Il n'y a pas là que saine défense : quelque chose de la loi mortifère ne passe-t-il pas dans la dérision qu'elle génère ? Aussi bien l'escalade à la dérision – symptôme des plus « post-modernes » – ne signe-t-elle pas ce vidage angoissé de l'autorité symbolique ? Le surmoi féroce et dérisoire hérite de la férocité du surmoi parental qu'il parodie (comme il ressort de l'humour adolescent).

On aurait donc tort de réduire le surmoi à sa fonction de censure sévère ; ou plutôt, c'est à *même la censure*, en sa fonction d'« auto-consolation », qu'il prend son vrai relief : le surmoi est cette instance dont dépendent à la fois « l'angoisse de mort » et l'humour – défini par Freud comme « contribution au comique par la médiation du surmoi » [1985¹⁹²⁷ : 388]¹. Aptitude à traiter ses souffrances les plus taraudantes et les plus « graves » « dans leur nullité ». Sourire à sa douleur, en somme, c'est s'esclaffer devant le « rien ». C'est par là que nous touchons à l'objet du rire.

La jouissance risible ou le « mieux que rien »

Le rire frôle le rien, c'est-à-dire ce moment où le sujet est déconnecté de l'être. C'est ce qui en fait un moment de jouissance. La longue tradition des « théories du rire »² qui ont mis l'accent sur cette économie réalisée par le rire – qui trouvent écho chez Freud – suggèrent cet effet. C'est dit littéralement chez Kant dans la *Critique de la faculté de juger* : c'est quand une certaine « attente » – elle-même intense, extrême –, se trouve – événement économique, chute de tension – « réduite à rien », « en rien » (*nichts*) que se décharge le rire.

On peut placer en écho la définition freudienne :

1. Cf. sur ce point Assoun [1992a].

2. Sur l'historique des théories du rire avant Freud, cf. Assoun [1994 : 31-32].

« Le rire naît quand une certaine quantité d'énergie psychique auparavant employée à l'investissement de certains chemins psychiques est devenue inutilisable, de telle sorte qu'elle peut éprouver une libre éconduction. » [1905 : 164].

Dans cette représentation économique, on peut mettre paradoxalement l'accent sur le « gain » réalisé par le rire ou sur la « perte sèche » qu'il traduit. Les deux sont à penser en un même destin de « quantum d'affect » : rire suppose, d'autant qu'on lui prête d'intensité, d'être passé par ce moment du rien où tout eût été – « mentalement » – possible... jusqu'au moment où le sujet se « parachute » de ce temps zéro, dans la cascade spasmodique où l'on reconnaît l'événement somatique. Petit stage dans un « hors-monde », un mini « trou noir » symbolique, d'où le sujet revient pourtant, à l'aide de son rire, réhabiter le monde et rendre la loi bafouée supportable.

Le rire est « sain » en cela qu'il permet de ne pas avaliser le monde tel qu'il est et de ne pas se reposer sur la lettre de la loi. Bref, c'est un petit « réveil », acquis curieusement au prix d'une expérience en son genre dissociative. On comprend ainsi l'équivalence suggérée par Freud entre « accès de rire » et orgasme : ce mouvement de décharge où se trouve franchie une ligne où il n'y a plus que *du corps* et où l'interdit est – provisoirement, mais c'est le temps du rire et du phénomène orgasmique – suspendu. Le caractère épileptoïde attesté ici et là signifierait le point commun : moment aigu et libérateur de désymbolisation.

Fonction de suppléance dont Freud donne la formule saisissante en l'un des derniers mots de son œuvre : « Il manque toujours quelque chose à la pleine décharge et satisfaction – *en attendant quelque chose qui ne venait point* »¹. « Morceau manquant » au puzzle qui exige « la réaction de l'orgasme » et ses équivalences en d'autres domaines : les « accès de rire » (*Ausbrüche von Lachen*) sont là mentionnés comme de telles suppléances, entre les « absences » et les « pleurs »... et « peut-être autre chose encore ».

Tel est le rire : toujours cela de gagné sur l'objet manquant, anticipation ici et maintenant à la satisfaction impossible : pari, au-delà de l'angoisse de mort et à travers elle, sur le désir et l'avenir de la parole. En attendant ce quelque chose qui ne vient point, il faut rire : c'est *mieux*... que *rien*.

1. Aphorisme daté du 3 août 1939, [G.W. XVII : 152]. Le passage souligné par nous est en français dans le texte.

Références bibliographiques

ASSOUN Paul-Laurent

- 1988 *Freud et Wittgenstein*, Paris, PUF (Quadrige) [1996 2^{ème} édition].
- 1989a « Fonctions freudiennes du père », *Le père*, Paris, Denoël : 25-51.
- 1989b *Le pervers et la femme*, Paris, Anthropos/Économica (Psychanalyse) [1995 2^{ème} édition].
- 1992a « L'inconscient humoriste. Freud et l'humour », *Autrement* 131 (Humour) : 51-68.
- 1992b *Le couple inconscient. Amour freudien et passion postcourtoise*, Paris, Anthropos/Économica (Psychanalyse).
- 1993a « La réconciliation avec le père », *Esquisses psychanalytiques* (printemps) (Le père et le symptôme) : 9-25.
- 1993b *Introduction à la métapsychologie freudienne*, Paris, P.U.F. (Quadrige 151).
- 1993c *Freud et les sciences sociales. Psychanalyse et théorie de la culture*, Paris, Armand Colin (Cursus).
- 1994 « Freud et le rire », *Freud et le rire*, Willy Szafran & Adolphe Nysenholc (eds), Paris, Métailié (Sciences humaines) : 29-57.
- 1995 *Freud et la femme*, Paris, Payot (Petite bibliothèque).
- 1996a « L'existence névralgique. Figures freudiennes de la douleur », *Trames* 21 (mars) : 31-52.
- 1996b « Métapsychologie de la douleur : du physique au moral », in Rémi Tevissen (ed), *La douleur morale*, Paris, Éditions du Temps : 223-248.
- 1996c *Leçons psychanalytiques sur le regard et la voix*, t. I : *Fondements. De la clinique à la théorie*, Paris, Anthropos/Économica (Poche psychanalyse).
- 1996d *Leçons psychanalytiques sur le regard et la voix*, t. II : *Figures. Du symptôme à l'amour*, Paris, Anthropos/Économica (Poche psychanalyse).
- 1996 « Freudisme et darwinisme », in Patrick Tort (ed), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, t. II, Paris, PUF : 1747-1748.

BATAILLE Georges

- 1957 *L'érotisme*, Paris, Les éditions de Minuit (Arguments).
- 1970 « La valeur d'usage de D.A.F. Sade », *Œuvres complètes t. II : Écrits posthumes 1922-1940*, Paris, Gallimard : 54-72.
- 1973¹⁹⁴⁴ *Le coupable*, *Œuvres complètes*, t. V : 334-347.

BLANCHOT Maurice

- 1968 *La communauté inavouable*, Paris, Minuit.

BROD Max

- 1964 *Une vie combative*, Paris, Gallimard [1960, *Streitbares leben*, Munich].

DEVEREUX Georges

- 1983 *Baubô ou la vulve mythique*, Paris, Jean-Claude Godefroy.

FREUD Sigmund

- 1905 *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris, Gallimard (Idées) [*Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, Gesammelte Werke t. VI, Frankfurt-sur-le-Main, Fischer Verlag].

- 1918 « À partir de l'histoire d'une névrose infantile », in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF [*Aus der Geschichte einer infantilen Neurose* G.W. XIII].
- 1974 *L'homme aux rats. Journal d'une analyse*, Paris, P.U.F. (édition établie par Elza Ribeiro Hawelka).
- 1985¹⁹¹⁶ « Parallèles mythologiques à une représentation compulsive plastique », in *L'inquiétante étrangeté de l'être et autres essais*, Paris, Gallimard : 131-133 [*Mythologische Parallele zu einer plastischen Zwangsvorstellung* G.W. t. X].
- 1985¹⁹²⁷ *L'humour*, in *L'inquiétante étrangeté de l'être et autres essais*, Paris, Gallimard : 321-328 [*Der Humor*, G.W. XIV].

HOLLIER Denis

- 1979 *Le Collège de sociologie (1937-1939)*, Paris, Gallimard (Idées).

WALZER Robert

- 1981¹⁹⁰⁹ *L'institut Benjamenta*, Paris, Gallimard (L'imaginaire), traduction de Jakob von Gunten.

Paul-Laurent ASSOUN. L'objet du rire. Psychanalyse du risible

Il y a, pour l'inconscient, *de quoi rire* : qu'est-ce que la psychanalyse peut dire de cet « objet du rire » ? Elle l'aborde comme cette espèce, joviale ou tragique, de passage à l'acte, qui suspend la parole et produit un effet de corps. Elle le déchiffre à l'occasion comme une crise du « symbolique » : le fou-rire kafkaïen illustre ce moment, hilarant et angoissant, de comique de la loi. C'est dans cette vacance de la loi où l'écart ridicule entre celui qui *dit* la loi et celui qui l'*incarne*, que devient évident qu'il y a de quoi rire. C'est autour de ce père bafoué et dérisoire que se noue le destin du scatologique et du « sacré ». C'est cela, objet « inavalable » et in-avouable, qui instaure ce moment de communication intense et paradoxal – « hétérologique ». Ainsi se dégage en sa double face – car le rire touche au collectif et à ses rites – ce sujet du rire, articulé entre la jouissance pulsionnelle du « risible » et l'injonction d'un surmoi féroce hilarant.

Objet, Inconscient, Parole, Acte, Corps, Loi, Comique, Clinique, Social, Père, Sacré, Interdit, Castration, Surmoi, Humour, Jouissance

The object of laughter: psychoanalysis of the laughable

For the unconscious, there is matter for laughter: what can psychoanalysis say about the object of laughter? It tackles it as a ludicrous or tragic enactment, which interrupts speech and produces a bodily reaction. It occasionally deciphers laughter as a crisis of the "symbolical": Kafka's helpless (uncontrollable) laughter is a funny and anguishing illustration of this comic of the law. It is in this vacancy of the law where the ridiculous gap between the one who enunciates the law and the one who embodies it, that the object of laughter becomes obvious. Around the ridiculed father appears the scatological and the sacred. It is this, an object impossible to swallow and just as impossible to admit, "heterological" which initiates a moment of intense and paradoxical communication. Thus appears in its double face – since laughter has to do with the community and its rites – this subject of laughter, hinging on the impulsive enjoyment of the "laughable" and the compulsion of a ferociously comical superego. (Translated by Sylvie Nail)

Object, Unconscious, Speech, Act, Body, Law, Comic, Clinique, Social, Father, Sacred, Interdict, Castration, Superego, Humour, Enjoyment

El objeto del reír. Psicoanálisis de lo risible

Existe, para el inconciente, de que reír : ¿Qué es lo que puede decir el psicoanálisis de ese "objeto de la risa"? El la aborda como esta especie, jovial o trágica, de paso al acto, que suspende la palabra y produce un efecto de cuerpo. El descifra la ocasión como una crisis de lo "simbólico" : el ataque de risa kafkiana ilustra ese momento, hilarante y angustiante, de lo cómico de la ley. Es durante esta vacación de la ley donde se da una desviación ridícula entre el que dicta la ley y el que la *encarna* , que se pone en evidencia que hay algo de que reír. Es alrededor de ese padre ridículo e irrisorio que se ata el destino de lo escatológico y de lo "sagrado". Es eso, objeto "indigerible" e inconfesable que instaure ese momento de comunicación intensa y paradójica – heterológica. Así se despeja en su doble cara – porque la risa toca a lo colectivo y a sus ritos – ese sujeto de la risa, articulado entre el regocijo impulsivo de lo "risible" y la conminación de un super-ego ferozmente hilarante. (Traducción Patricia Torres Mejía)

Objeto, Inconciente, Acto, Cuerpo, Ley, Clínica, Social, Padre, Sagrado, Prohibido, Castración, Super-ego, Humor, Regocijo.